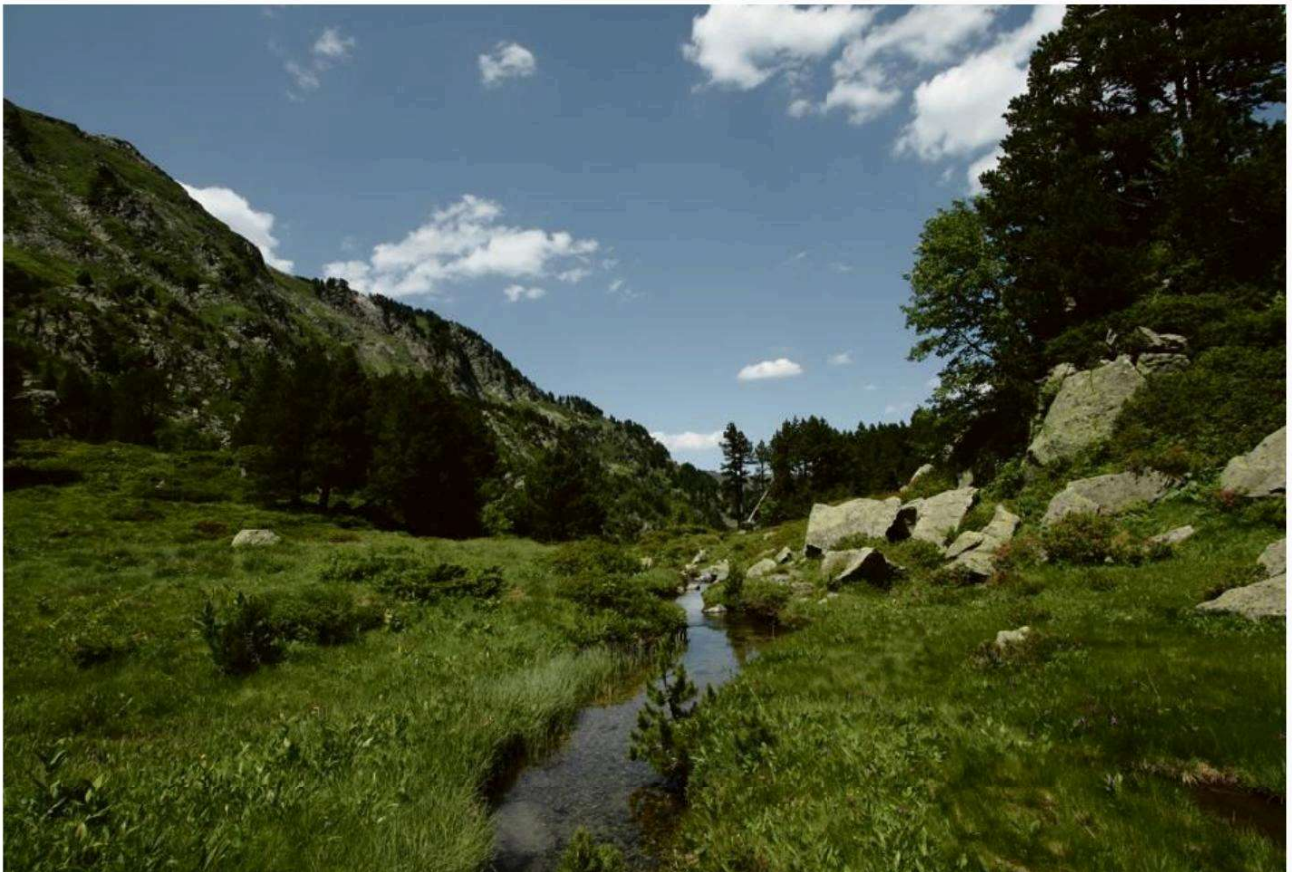




Un ruisseau en Ariège. En 2015, l'Etat a demandé aux départements de réaliser une cartographie basée sur une nouvelle définition des cours d'eau. PHOTO ARENYSAM. GETTY

En Ariège, avec les aventuriers des ruisseaux perdus



Parfois considérés comme de simples fossés, les cours d'eaux participent à l'équilibre écologique. Une association de défense de la nature arpente le département pyrénéen dans le but de recenser ces «petits chevelus».

Par
MARGAUX LACROUX
Envoyée spéciale en Ariège

Il faut parcourir des kilomètres de paysages vallonnés ariégeois, gravir une piste caillouteuse, traverser le hameau de Montégut-Plantaurel, grimper encore via une départementale puis arrêter la voiture en bord de route, dévaler une prairie, se frayer un passage en lisière ce bois pour entendre un léger «glouglou», et l'apercevoir enfin. «Il coule» signale le militant écologiste Jean-Pierre Jenn, perché en haut de la berge argileuse, mardi. A ses pieds, l'eau garnit un lit d'une vingtaine de centimètres de largeur. «Ici, c'est un «petit chevelu», ces ruisseaux qui donnent naissance aux cours d'eau», explique le trésorier de l'association de protection des rivières ariégeoises le Chabot.

Derrière lui, Katherine Wersinger, cosécétaire de la même association, mime le trajet de cette eau depuis les Pyrénées: «Elle va rejoindre un affluent du Roziès, se jeter dans la vallée de la Lèze pour au final se retrouver dans la Garonne.» Préserver les «petits chevelus», souvent peu considérés, est donc crucial pour tous les cours d'eau en aval. Niché dans les collines verdoyantes à 400 mètres d'altitude, le ruisseau de Montégut a pourtant

longtemps été classé comme une simple ravine sur la cartographie départementale. «Une ravine est seulement en eau quand il pleut, or là il ne pleut pas», précise Jean-Pierre Jenn. Une source d'eau est pompée par des riverains à quelques mètres d'ici, preuve qu'une nappe phréatique est connectée au ruisseau et qu'elle l'alimente»

RONCES ET RAVINS

Lors de ses sorties de terrain, le retraité de 71 ans se convertit en enquêteur. Casquette vissée sur la tête, lunettes sur le nez, il s'accroupit à la recherche d'indices de vie aquatique. En 2018, il avait déniché au même endroit de petits insectes d'eau douce, les trichoptères à fourreau qui, à l'état larvaire, se glissent dans un étui de bois et s'accrochent

sous des cailloux ou branches immergés.

«Plus que les larves, des libellules ou des grenouilles, trouver des trichoptères est une preuve solide qu'il y a bien un cours d'eau», pointe Serge Hannez, un des porte-parole de l'association, lui aussi de la sortie. D'habitude, la quête est menée en trois points distincts: «Là, nous sommes sur la partie amont du ruisseau, mais il faut également se rendre au milieu et à l'aval pour montrer qu'il y a une continuité.»

Photos à l'appui, les membres de l'association remplissent des fiches

REPORTAGE

qu'ils envoient à la direction départementale des territoires pour contribuer au travail de recensement. Car il y a neuf ans, l'Etat a demandé aux départements de réaliser une cartographie basée sur une nouvelle définition des cours d'eau: un lit naturel, l'alimentation par une source et un débit suffisant une majeure partie de l'année. La présence d'espèces aquatiques végétales ou animales est un bonus.

«Grâce à nos fiches, nous avons fait reclasser le ruisseau de Montégut. Idem pour trois autres bras à proximité, qui alimentent tous le même cours d'eau. Au total, huit kilomètres ont été ajoutés», indique Jean-Pierre Jenn, en pointant les petits chevelus sauvés de l'oubli sur une carte. Une reconnaissance importante à ses yeux pour «préservé ce qui peut l'être» face aux activités humaines susceptibles de détruire, déplacer ou polluer les cours d'eau. La chasse au trésor est souvent intense, parsemée de clôtures, de ronces, de ravins... «En tout, nous avons répertorié 144 ruisseaux et obtenu gain de cause pour 118 d'entre eux, énumère le trésorier. Je ne vous raconte pas le nombre de kilomètres, de fiches, de journées de terrain...»

ŒUFS EN DORMANCE

Malgré les victoires grasspillées, Jean-Pierre Jenn s'inquiète de la nouvelle cartographie (lire ci-contre), qui oublie trop de cours d'eau à son goût: «Elle risque de faire plus de mal que de bien, nous ne sommes pas assez nombreux, et ça ne devrait pas être à nous, association, de la faire.» «On n'est pas géographes, on n'est pas naturalistes, mais personne d'autre ne fait le boulot», soupire le porte-parole. Et d'expliquer que les agents de l'Etat, eux aussi en sous-effectifs, s'en remettent à d'anciennes cartes incomplètes ou aux données fournies par les agriculteurs du coin. D'après les militants associatifs, la FNSEA, syndicat majoritaire dans le département, œuvrerait pour le déclassement des cours d'eau afin d'éviter les contraintes environnementales. «Quand un cours d'eau est classé "fossé", on l'a fait reclasser et au final ils n'ont pas obtenu l'autorisation. Avec la pente, les déjections de 7500 canards seraient parties dans l'eau.»

Ces accusations sont rejetées par Nicolas Pujol, chargé des dossiers eau et environnement à la chambre d'agriculture de l'Ariège, qui loue le «gros travail» de terrain mené par le monde agricole pour faire la carte. «Ça s'est relativement bien passé», relève-t-il. Et de mettre en cause les militants associatifs. «Il est difficile de discuter avec des gens qui ne veulent rien entendre, qui sont dans leur idéologie, qui veulent tout classer en cours d'eau pour avoir le maximum de contraintes sur l'activité agricole, s'agace-t-il. Globalement, il n'y a pas eu de bouleversement total de la carte. Au final, c'est beaucoup d'énergie et de temps passé pour pas grand-chose.»

Même dans les secteurs les plus difficiles d'accès, en altitude, les petits chevelus constituent un enjeu fort. «Les agriculteurs ne sont pas les seuls à être ennuyés par la protection des cours d'eau, souligne le porte-parole associatif. Les exploitants forestiers n'ont pas le droit de traverser les ruisseaux avec leurs engins parce que ça creuse d'immenses ornières. Si c'est classé "fossé" ou "ravine", ils passent comme ils veulent.»

Une trentaine de kilomètres plus loin, à la frontière de la Haute-Garonne, le Chabot est parvenu à faire reconnaître un autre cours d'eau: le ruisseau de la Madeleine. A proximité du hameau qui lui a donné son nom, pas de «glouglou» qui permet-

trait de retrouver sa trace au milieu des bosquets. On tombe finalement sur lui plus en aval, en bord de départementale. A l'aide d'un bâton, Jean-Pierre Jenn ouvre le rideau de verdure qui dissimule finalement deux cours d'eau. «Nous sommes à la confluence, ici le ruisseau de la Madeleine se jette dans celui de Montfa», précise-t-il. Il ramasse une grosse pierre sur laquelle est accroché un bout de bois de la taille d'une phalange. C'est un trichoptère enroulé dans une écorce.

La dernière fois que ce passionné de pêche était venu ici, des vairons nageaient. «A l'époque de ma grand-mère, le ruisseau était plein des truites», abonde un habitant. Quelques

mètres plus haut, le long de sa propriété, le lit est à sec. «Ça fait plusieurs étés que je le vois comme ça», dit-il en s'inquiétant du changement climatique. «On voit que le lit est bien marqué, le ruisseau est juste intermittent, il ne coule pas toute l'année», observe Jean-Pierre Jenn. Aucune raison de le classer «fossé», comme c'est souvent le cas, il reste un cours d'eau à protéger. «Même s'il n'y a pas de poissons, la vie aquatique est toujours là, remarque Katherine Wersinger. Des insectes sont adaptés et survivent à l'assèchement.» Des œufs en dormance attendent le retour de l'eau. Au cours de l'automne, la vie devrait renaître. ♦

Les cours d'eau poussés dans le fossé

Lancé en 2015, un recensement a conduit à déclasser de nombreux ruisseaux. Des chercheurs dénoncent un chantier incohérent.

L'idée semblait de «bons sens»: cartographier officiellement les cours d'eau pour mieux les connaître et les recenser. Car si personne ne conteste au Rhône son statut de fleuve, un ruisseau ressemble parfois à un fossé ou à un canal, et inversement. Comme cette ambiguïté avive des tensions locales, une instruction gouvernementale a demandé, en 2015, à chaque département de cartographier tous les cours d'eau. Le travail était dantesque: des centaines de milliers de kilomètres de ruisseaux à expertiser, avec des moyens humains très réduits. Les préfets, aux manettes, ont massivement sollicité les chambres d'agriculture fortes de nombreux salariés sur le terrain.

Les associations environnementales ont parfois été associées.

Près de dix ans plus tard, le projet ressemble à une mission impossible, et même contreproductive. Une étude publiée par l'Inrae en septembre signale en effet «une cartographie incohérente» qui «menace les rivières et les ruisseaux». La carte nationale élaborée par les chercheurs à partir des données départementales fait apparaître 680 000 kilomètres de cours d'eau. Mais certains territoires sont recouverts de filaments bleus quand d'autres n'en comportent presque aucun, rivières principales exceptées. Par endroits, le recensement reste inachevé.

Pesticides. Hormis en Bretagne, la cartographie a surtout conduit à réduire le nombre de cours d'eau, déclassés en «fossés» ou «canaux». Parfois, la décision semble logique. Souvent, elle est contestée. La fédération d'associations France nature environnement (FNE) dénonce une manœuvre de la FNSEA, syndicat agricole majoritaire, pour s'épargner davantage

de contraintes environnementales. Car on peut pomper l'eau d'un simple fossé ou modifier son tracé, et il n'y a pas de distances à respecter pour épandre des pesticides dans le champ qui le jouxte. «L'idée de définir les cours d'eau visait à les protéger. Mais ça a été détourné en instrument de simplification de la destruction pour l'agriculture industrielle», accuse Antine Gatet, le président de FNE. Par conséquent, «les cours d'eau qui ne sont plus sur les cartes disparaissent des radars des services de l'Etat» censés faire respecter les règles environnementales, s'inquiète Alexis Guilpart, autre expert de FNE.

Les chercheurs de l'Inrae observent que les premiers ruisseaux invisibilisés sont situés en altitude. «Nous alertons surtout sur le fait que beaucoup de cours d'eau en tête de bassin-versant, c'est-à-dire des "petits chevelus", ont été déclassés», détaille Mathis Messenger, un des coauteurs de l'étude de l'Inrae. Il leur est souvent reproché de ne pas couler assez. Une faille de la nouvelle définition établie en 2015: elle stipule qu'un cours d'eau doit posséder une source, un lit naturel et «un débit suffisant une majeure partie de l'année». Mal interprété, ce prérequis a souvent conduit à écarter les ruisseaux intermittents, pourtant nombreux en France.

«Crues». Autre coauteur de l'étude, Thibault Datri, y voit «une méconnaissance de l'intérêt de ces systèmes en termes de biodiversité, de recharge de nappes, de protection contre les crues». Si ces ruisseaux fragiles subissent trop de pressions liées aux activités humaines, «ça peut accélérer leur dégradation et celle de ceux en aval», ajoute Mathis Messenger. Les défenseurs de la nature craignent que le même scénario se produise à partir de l'an prochain pour les zones humides, qui vont être cartographiées dans l'Union européenne.

M.L.

carnet

DÉCÈS

Paris (75)

Sandrine, sa femme, Anton et Emile, ses enfants, Adèle et Oriane, leurs compagnes, Sa famille et ses amis, Toute l'équipe de ProfilCulture,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Yves PAUMELLE
Fondateur
de ProfilCulture

survenu le
mardi 1er octobre 2024,
à Paris,
à l'âge de 57 ans.

Les obsèques auront lieu
en l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville,
139 rue de Belleville, à Paris
(19ème),
le mardi 8 octobre 2024,
à 15H00.

Adresse de la famille :
6 rue Notre-Dame
de Nazareth
75003 Paris





Vous organisez un colloque, un séminaire, une conférence...

Contactez-nous

Réservations et insertions

la veille de 9h à 10h pour une parution le lendemain

Tarifs : 16,30 € TTC la ligne
Forfait 10 lignes : 153 € TTC pour une parution
15,30 € TTC la ligne suppl. abonnée et associations : -10 %

Tél. 01 87 39 80 00

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes par e-mail : carnet-libe@teamedia.fr

Les cours d'eau disparaissent des cartes dans de nombreux départements

Différence entre les cartes préexistantes et la cartographie officielle des cours d'eau réalisée par les départements depuis 2015

